



Syndicat Local **FO Justice** CP SAINT-ÉTIENNE

## **ILS N'APPRENNENT PAS DE LEURS ERREURS**

Le 7 novembre 2023 lors de la relève mirador de 10h, la trappe du mirador 1 s'est refermée sur la tête de notre collègue. Il a dû se rendre au CHU de Saint-Etienne afin d'y être soigné.

La cause ? Une nouvelle fois un vérin défaillant signalé à plusieurs reprises depuis **1 semaine** par les agents.

Il y a 3 ans le même accident a eu lieu. Il aura fallu un blessé de plus pour que la direction effectue les travaux nécessaires. Lorsque deux accidents similaires se produisent alors même que « la sonnette d'alarme est au rouge », à QUI la négligence est-elle imputable???  
**En tout cas pas aux personnels.**

**FO justice Saint Etienne** déplore la non prise en compte des signalements des agents.

**FO justice Saint Etienne** souhaite un prompt rétablissement à l'agent et lui apporte tout son soutien.

**FO justice Saint Etienne** se tient à la disposition de l'agent pour toute demande ou démarche administrative.

**FO Justice Saint-Étienne**  
Le 7 novembre 2023

